

Négociations conventionnelles : AVENIR SPÉ dénonce une attitude irresponsable de la CSMF qui ne bénéficie en rien aux praticiens.

AVENIR SPÉ, 1^{er} syndicat des médecins spécialistes, appelle à une reprise rapide des négociations

Paris, le 12 octobre 2020

Communiqué de Presse

Le 7 octobre, la CSMF a soudainement abandonné la table des négociations et, par-là, fait montre d'une posture électoraliste d'un ancien temps dont la principale conséquence est de pénaliser notre profession toute entière.

Le constat de fond est bien entendu partagé par l'ensemble des médecins et des syndicats. En ce sens, AVENIR SPÉ - après avoir dénoncé la limitation de la place des médecins libéraux à des strapontins lors du Ségur de la Santé - était déjà circonspect concernant la tenue de ces négociations conventionnelles, dans un calendrier contraint et avec une lettre de cadrage ministérielle anti spécialistes.

Mais nous considérons que la politique de la chaise vide n'a jamais fait avancer le débat.

Ce n'est pas en désertant cette bataille que nous défendrons notre profession, et il est regrettable de ne pas avoir pris en considération le fait qu'un tel acte discrédite ceux qui ont eu le courage de rester sur le front.

AVENIR SPÉ appelle donc les autres syndicats à continuer les négociations avec détermination, collectivement et le plus rapidement possible, afin d'obtenir des avancées sur au moins les sujets de la téléconsultation et de la téléexpertise.

AVENIR SPÉ, ainsi, demande :

- Qu'un Avenant sur la télémédecine soit négocié immédiatement pour répondre à la crise actuelle,
- Que disparaisse, dans le projet de loi de financement de la sécurité sociale, la prolongation de la convention en renvoyant les prochaines négociations aux calendes grecques, c'est-à-dire en mars 2023 sous peine de la dénoncer,
- Un rattrapage tarifaire pour s'aligner sur les pays comparables de l'OCDE,
- La mise en place - via un Grenelle de la santé - de solutions de refondation d'un système de santé performant.

AVENIR SPÉ compte bien prendre part à ces discussions pour faire entendre et valoir au mieux les intérêts de la médecine spécialisée.

Contact Média :

AVENIR SPÉ

Dr. Patrick GASSER, Président, 06 10 27 77 67

DGM Conseil

Shahan (shahan@dgm-conseil.fr), Quentin (quentin.hua@dgm-conseil.fr), Thomas (thomasdeclimens@dgm-conseil.fr), 01 40 70 11 89